

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34012 – “ Vallée de l'Ourthe entre La Roche et Hotton ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34012 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Site correspondant, en grande partie, au lit majeur de l'Ourthe, entre Marcourt et Hotton et comprenant des massifs boisés, sur les versants de l'Ourthe et de ses affluents. Présence de nombreux groupements forestiers bien conservés avec un contraste remarquable entre sous-sol calcaire et sous-sol acide ; site actuellement très favorable à la biodiversité forestière ; site comprenant de beaux fragments de forêts alluviales, de prés humides, de pelouses sèches sur calcaire ; site important pour l'avifaune forestière, et pour les chauves-souris forestières ; une des seules stations ardennaises de Hyacinthoides non-scripta ; site abritant une part essentielle des populations de la libellule Oxygastra curtisii.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9150	45,05 ha	B	
3260	39,08 ha	B	
9130	32,38 ha	C	
9110	14,08 ha	C	
9160	12,68 ha	C	
91E0*	10,59 ha	C	UG 7
6430	10,47 ha	C	
9180*	2,35 ha	B	UG 6
8220	0,84 ha	C	
6510	0,48 ha	C	
6210*	0,47 ha	C	UG 2
8150	0,06 ha	C	
8210	0,03 ha	C	
6110*	0,01 ha	C	UG 2
8310		B	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou

susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

8150 : Eboulis sur roches siliceuses

8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

8310 : Grottes non exploitées par le tourisme

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1032	Unio crassus	Mulette épaisse	P			C
1041	Oxygastra curtisii	Cordulie à corps fin	P			A
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-20 i			C
1163	Cottus gobio	Chabot	P			C
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	0-1 i			C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échanquées	P			C
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	0-1 i			C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	P			C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P			C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			1-10 i	-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		0-1 p		-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		0-2 p		-
A082	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin			0-1 i	-
A094	Pandion haliaetus	Balbusard pêcheur				0-1 i
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			0-10 i	-
A215	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	0-1 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	2-10 p			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	0-5 p			-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	5-10 p			-

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
A249	Riparia riparia	Hirondelle de rivage		10-30 p		-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1-2 p		-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise			0-1 i	-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34012 – " Vallée de l'Ourthe entre La Roche et Hotton ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN